



VIE ET MORT DES FILIÈRES SUR LE PÔLE GUYANE : UNE LOGIQUE BANANIÈRE

L'offre de formation dans l'enseignement supérieur en Guyane est un enjeu considérable pour l'avenir de ce territoire. Il s'agit de savoir dans quels domaines seront formées les futures forces vives guyanaises, alors qu'une bonne partie de la jeunesse n'a pas les moyens de partir étudier hors du département.

Vu de l'extérieur, on peut imaginer qu'un sujet de cette importance fait l'objet d'une réflexion intense à l'université, mettant à contribution les universitaires spécialistes de toutes les disciplines ainsi que différents partenaires socioprofessionnels extérieurs : rectorat, entreprises, administrations, etc.

On peut penser que les responsables mobilisent toute leur énergie à animer des débats de haute tenue et passionnés pour tenter, chiffres et données à l'appui, de trouver les réponses les plus adéquates à des questionnements croisés : quels sont les besoins sur le terrain ? quelle est la demande sociale ? quels sont les moyens que l'université peut consacrer à telle ou telle formation étant donné son actuelle faiblesse en moyens humains ? quelles sont éventuellement les priorités à établir alors que la Guyane manque de tout ? faut-il privilégier des filières généralistes et pluridisciplinaires ou opter pour une spécialisation poussée ?

En réalité, cette représentation de l'université comme un lieu de réflexion et de débat est largement surfaite. C'est même plutôt l'encéphalogramme plat de ce côté, alors même qu'une refonte importante de l'offre se prépare pour l'année 2014, puisque le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche est à nouveau en train de modifier les règles d'habilitations des formations.

Quant à la logique de l'offre de formation actuelle, elle ne saute pas aux yeux. Il ne sera pas possible de dresser ici un panorama complet, mais voici quelques exemples :

Du côté du département Lettres et Sciences Humaines de l'IESG, alors que l'on sait que l'on manque tragiquement d'enseignants dans les collèges et lycées pour des disciplines aussi importantes que le français, l'anglais, le portugais et l'histoire-géographie, on ne détecte aucune signal indiquant une volonté d'en former sur place en Guyane.

La filière **Lettres modernes**, bien placée pour la formation d'enseignants et l'accès au Master Sociétés et Interculturalité, vivote faute de moyens, avec une dizaine d'étudiants par année, et risque l'extinction, sans que cela suscite trop de questionnements gênants : mais pourquoi donc les bons étudiants qui souhaitent étudier les Lettres quittent-ils la Guyane ?

La filière **histoire-géographie** ? Elle n'existe pas. Une demande a bien été introduite en 2012 pour son ouverture, soutenue à la fois par le conseil de département LSH et par le conseil des études de l'IESG, mais elle a été bloquée au niveau des instances centrales de l'UAG. L'université devait passer en 2013 aux « responsabilités et compétences élargies » (la fameuse autonomie voulue par la Loi de Réforme des Universités Sarkozy-Pécresse) et en ces temps d'incertitude budgétaire, il n'était pas question d'ouvrir de nouvelles filières. Il est bien vrai qu'à moyens constants comment assurer la qualité d'une formation supplémentaire ?

Les **licences d'anglais et de portugais** (Langue et culture étrangère – LCE) ont tout bonnement été rayées de la carte en 2010. Avec une soixantaine d'inscrits chacune sur l'ensemble du cursus, elles satisfaisaient aux exigences d'effectifs, de contenus et d'objectifs. Mais la bande des technocrates est passée par là et, un sous-préfet plus tard, elles étaient mortes.

A la place une filière **LEA (langues étrangères appliquées) anglais-portugais**, dans laquelle le niveau linguistique atteint par les étudiants ne leur donne pas les compétences pour être enseignants en langue, et ne les met pas en situation de réussir au CAPES. L'une des raisons invoquées était que de toute façon, les étudiants n'avaient pas le niveau suffisant pour réussir au CAPES. Ah bon ? Et quels moyens l'université se donne, pour les y mettre, à ce niveau ? Les étudiants guyanais seraient-ils tous mauvais ? C'est sans doute pour cela que le rectorat songe à ouvrir ses concours aux étudiants de métropole...

L'affaire de la **licence de portugais** mérite approfondissement car elle est symptomatique de la débâcle pédagogique et intellectuelle du département LSH. Pourtant, s'il y a bien une région où cette discipline semble avoir sa place, c'est bien en Guyane. C'est ici, rappelle-t-on régulièrement dans les médias, qu'est située la plus longue frontière française : celle avec le Brésil. La disparition de la licence de portugais en 2010 a mis fin au vivier d'étudiants pour le **Master de portugais** qui aura vécu de 2007 à 2013 en partenariat avec l'université de Grenoble 3.

Cet excellent diplôme, idéal pour la Guyane, avec des effectifs et des résultats supérieurs à ceux de la maison mère à Grenoble, s'est éteint définitivement cette année. De la licence au Master, la **filière portugais** lancée en 2000, dynamique et bien adaptée aux spécificités de notre territoire, a été réduite à néant.

Il est proposé désormais des licences pluridisciplinaires : d'une part LEA anglais-portugais, qui est censée former des futurs employés trilingues pour les entreprises et les administrations, et d'autre part **Éducation, Travail social et Formation (ETF)** qui doit notamment fournir de gros bataillons d'étudiants se destinant à l'enseignement primaire et alimenter les concours de travailleurs sociaux. Effectivement, c'est important. Mais l'un des gros problèmes de ces filières est précisément leur pluridisciplinarité. Les étudiants y font un peu de tout et ne se spécialisent dans aucune discipline. Si certains parviennent à passer le concours de professeur des écoles – rappelons qu'en Guyane, il manque à tel point de candidats d'un bon niveau que certains sont recalés alors que tous les postes ne sont pas pourvus – l'immense majorité des étudiants est très loin du niveau requis pour réussir un concours de l'enseignement secondaire et encore plus loin de celui nécessaire pour poursuivre vers un cycle doctoral et vers la recherche. Cela ne présage pas une amélioration de l'ensemble du système d'enseignement en Guyane.

N'en déplaise aux technocrates, l'excellence se construit sur la spécialisation, et non pas sur l'éparpillement.

La réalité est que globalement, mais sans que cela ait été réellement discuté, le choix a été fait de se concentrer sur des filières susceptibles d'attirer un grand nombre d'étudiants, en conformité avec les objectifs du ministère. A la limite peu importe la qualité de ces filières, l'essentiel est de faire du chiffre.

Pourtant, même cette logique du chiffre n'est pas respectée jusqu'au bout. La preuve ? L'existence depuis 6 ans d'une licence de musicologie malgré certaines années maigres où l'on a compté... trois étudiants inscrits administrativement ! On peut accorder une importance très grande aux arts et à la culture, vouloir que les enfants guyanais aient accès à un enseignement musical de qualité mais trouver tout de même discutable de consacrer les moyens de fonctionnement nécessaires à l'existence d'une licence - incluant les billets d'avions pour des enseignants venus de métropole – à une formation comptant si peu d'étudiants.

Autre domaine, autres problèmes. En sciences et technologies, certaines licences professionnelles, qui forment à un domaine de compétence précis sans objectif de poursuite d'études, qui ont un très bon taux d'insertion professionnelle et qui, traditionnellement, ouvrent tous les deux ans à l'IESG, peinent à se maintenir ces dernières années. La **Licence professionnelle réseaux et télécommunications (LPRT)** l'année dernière et la **Licence professionnelle protection de l'environnement (LPPE)** ont rencontré les pires difficultés pour rouvrir. Alors que leurs maquettes ont été approuvées par les conseils centraux de l'université, on leur impose depuis deux ans des contraintes supplémentaires : obtenir l'accord du conseil des études (CE) et du conseil d'administration (CA) de l'IESG. Notons qu'obtenir l'accord du conseil d'administration est une gageure car celui-ci n'est réuni que très rarement. Mais même en cas de succès, des contraintes techniques s'ajoutent.

Ainsi, l'année dernière, alors que le CE et le CA de l'IESG avaient statué positivement sur l'ouverture de la LPRT, le site Internet pour les inscriptions ne proposait pas cette filière. Les agents administratifs n'avaient apparemment pas reçu de directive dans ce sens. Le responsable de la formation demande alors aux étudiants de déposer des dossiers papiers. Las ! Les 17 dossiers d'étudiants disparaissent une nuit du service de la scolarité sans que la direction ne dépose plainte ni n'ouvre la moindre enquête administrative. C'est finalement l'obstination de certains étudiants menaçant de porter plainte qui aura gain de cause. Mais entre temps, de nombreux étudiants se sont découragés ou sont partis étudier ailleurs, ce qui permet aux détracteurs de la licence d'arguer de la faiblesse des effectifs.

Cette année, le public a pu suivre dans la presse les déboires de la LPPE qui n'a toujours pas reçu l'autorisation d'ouverture. La direction de l'IESG s'abrite derrière les règles administratives. Mais si cette filière est réellement utile à la société guyanaise, la responsabilité de son maintien incombe bien aux instances dirigeantes de l'université qui ne peuvent s'abriter derrière leur propre incurie pour la refuser. D'autant que la seule instance collégiale à avoir été consultée, le conseil des études de l'IESG, a voté à l'unanimité en faveur de son ouverture.

Côté masters, la logique ne saute pas non plus aux yeux.

En 2013, on pourrait penser que tous les domaines de formation de l'UAG présents en Guyane forment au niveau Master. Tous ?

Les filières les plus anciennes, en particulier, celles qui sont uniques sur toute l'UAG et localisées en Guyane, ne forment plus au niveau master. Il n'y a pas que le scandale du portugais. En **Technologie Mécanique**, la filière a, elle aussi, complètement disparu.

C'est vrai, quoi, a-t-on besoin de Production en Mécanique en Guyane ? Le territoire produit apparemment déjà assez ! Mais il faut dire que ce type de filière n'a pas le vent en poupe alors que la délocalisation fait rage, et que le savoir-faire est transféré aux pays où le coût de la main d'œuvre, même qualifiée, est moins important. Le ministère l'a bien compris, fermant dès 2011 les formations au bac STI (Sciences et Technologies Industrielles). Un communiqué de l'AFIM (Association française des ingénieurs et responsables de maintenance), dans une lettre ouverte aux élus des régions à propos du bac STI2D en novembre 2011, indiquait bien le désarroi des professionnels de ce domaine.

Voici une formation, dont la pertinence dans notre région ne semblait pas être à démontrer, qui portait les étudiants en maîtrise (c'était avant le passage au « LMD » – Licence, Master, Doctorat), unique sur toute l'UAG, localisée en Guyane, qui bénéficiait d'une bonne insertion professionnelle, et qui s'est évaporée.

Reste encore le **Génie Électrique**, domaine des Sciences pour l'Ingénieur, qui survit. Cette filière également a porté un master. Mais celui-ci a disparu depuis 2010. Cette formation aussi était unique sur toute l'UAG, et localisée en Guyane.

Enfin, unique... Pour l'instant. En effet, dès cette année l'UAG formera des ingénieurs dans ce domaine, mais... aux Antilles, en créant un poste de Professeur des Universités, en Guadeloupe. Gageons que celui-ci aura plus de chances d'être pourvu que nos trois supports vacants depuis *tan lontan*... Mais, pas d'inquiétude, « on » en prend soin, de ces supports. On les reprofile, ici, en Guyane. En musicologie, en sciences de l'éducation, peut-être en mathématiques bientôt ? Logique clientéliste ? Qui sait...

Nous ne traitons pas ici l'ensemble de l'offre de formation, mais le tableau ainsi dressé est déjà un défi au bon sens.

Au final, des filières sont maintenues ouvertes malgré des effectifs très faibles tandis que d'autres sont mises en difficultés, voire volontairement coulées malgré des effectifs suffisants et une bonne insertion professionnelle. Des filières dont nul ne conteste la pertinence ou le besoin pour le territoire se meurent à petit feu faute de moyens tandis que d'autres se trouvent bien dotées malgré une utilité discutable. De toute évidence, ce n'est pas l'intérêt général qui guide les choix de certains acteurs, mais plutôt des considérations liées à des alliances ou au contraire à des rivalités et à des règlements de compte, sur fond de lutte généralisée pour le pouvoir. En pratique, on ouvre ou on maintient ouverte une formation pour tailler sur mesure un poste à X qu'on aime bien, et on en déchouque une autre pour marginaliser Y qu'on ne peut pas supporter.

A quand une réflexion sérieuse sur l'offre de formation dans le supérieur en Guyane ? Sans une mobilisation générale de la société civile sur ce problème, il est à craindre que ce ne soit pas pour demain.

Marianne Palisse, Grégory Bériet, Isabelle Pierrejean, Gérard Police

(Bureau du SNESUP section Guyane, 12 septembre 2013)